

PREMIERE INSCRIPTION DE L'ENFANT DANS LE RPI

- 1. Se rendre à la mairie de son lieu de résidence afin de se voir délivrer un certificat d'inscription**

Liste des documents à fournir :

- ✓ Livret de famille
- ✓ Justificatif de domicile
- ✓ En cas de séparation des parents : Copie du jugement

- 2. Prendre contact avec le directeur de la future école de l'enfant afin de procéder à son inscription à l'école**

ECOLE DE FLAGY :

Classes de petite section, moyenne section, grande section, CP
11, rue d'Episy 77940 Flagy
Directrice : Mme Jessica POUVESLE
Tél. : 01.60.96.62.54
Email : ce.0770503d@ac-creteil.fr

ECOLE DE THOURY-FERROTTE :

Classes de CE1 et CE2
Place de la Mairie 77940 Thoury-Ferrottes
Directrice : Mme Nathalie AUJARD
Tél. : 01.64.31.04.91
Email : ce.0770510L@ac-creteil.fr

ECOLE DE DORMELLES :

Classes de CM1 et CM2
14, rue de la Mairie 77130 Dormelles
Directeur : M. Pierre DELACOURT
Tél. : 01.60.96.67.15
Email : ce.0770677t@ac-creteil.fr

Documents à fournir :

- ✓ Certificat d'inscription délivré par la mairie
- ✓ Certificat de radiation (si votre enfant était précédemment scolarisé dans une autre école)
- ✓ Pages de vaccination du carnet de santé
- ✓ Livret de famille

- 3. Prendre contact avec le Syndicat des écoles du Bocage pour obtenir le dossier unique d'inscription aux services périscolaires (cantine, garderie, transports scolaires)**

Contact : Mme Jessica MENARD DUBIGNY
Secrétaire du Syndicat des écoles du Bocage
Tél. : 06.49.40.67.61
Email : sivu.ecolesdubocage@orange.fr